Informations de base 2025/2977(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Normes techniques de réglementation précisant les caractéristiques des outils de gestion de la liquidité Complétant 2008/0153(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Acteurs principaux						
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination			
	ECON Affaires économiques et monétaires					

Evénements clés					
Date	Evénement	Référence	Résumé		
17/11/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)07642			
17/11/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois				

Informations techniques			
Référence de la procédure	2025/2977(DEA)		
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué		
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué		
Modifications et abrogations	Complétant 2008/0153(COD)		
État de la procédure	Phase préparatoire au Parlement		

Commission Européenne						
rence	Date	Résumé				
25)07642	17/11/2025					

Normes techniques de réglementation précisant les caractéristiques des outils de gestion de la liquidité

2025/2977(DEA) - 20/01/2009

À la demande de la délégation française, le Conseil a examiné les dispositions de l'UE en matière de responsabilité des dépositaires de fonds, et notamment en ce qui concerne la mise en œuvre à cet égard de la directive 85/611/CEE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le Conseil a demandé à la Commission de se pencher sur la question.